

Le public, c'est la santé pour tout le monde!



BULLETIN SPÉCIAL D'INFORMATION N° 8 ► AUTOMNE 2008

La trahison du Parti libéral

LE 1^{ER} JANVIER PROCHAIN, LE QUÉBEC AURA UN DES SYSTÈMES DE SANTÉ À DEUX VITESSES LES PLUS AVANCÉS AU CANADA. TOUT CELA À CAUSE D'UN RÈGLEMENT ADOPTÉ EN CATIMINI PAR LE GOUVERNEMENT CHAREST EN PLEIN CŒUR DE L'ÉTÉ. NOUS DEVONS RÉAGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.

À l'instar des Québécoises et des Québécois, la CSN est très préoccupée par l'état de notre réseau public de santé et de services sociaux. Il s'agit d'un outil irremplaçable qui consacre l'égalité de tous les citoyens et de toutes les citoyennes devant la maladie.

On sait que le Parti libéral en avait fait sa priorité électorale en 2003, promettant de faire disparaître d'un coup de baguette magique toutes les listes d'attente. Six ans plus tard, non seulement le miracle ne s'est pas produit, mais on est en train de brader et de fragiliser à jamais notre régime public.

Le départ de Philippe Couillard, en juillet dernier, mettait fin à sa grande œuvre commencée avec la fusion des établissements de santé puis celle forcée des accréditations syndicales. Tous se souviennent du discours rassurant du bon docteur Couillard qui, dans sa réponse à l'arrêt Chaoulli, disait vouloir y aller à doses homéopathiques pour préserver et renforcer le régime public. Seules les chirurgies du genou, de la

hanche et de la cataracte seront ouvertes au secteur privé, nous assurait-on. Le ministre s'est servi de son pouvoir réglementaire pour détourner cet engagement qu'il avait maintes et maintes fois martelé devant la population.

En plein cœur de l'été, sans débat public, et à quelques jours de son passage au secteur privé, le ministre adoptait un règlement permettant au privé de faire à peu près toutes les chirurgies. Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Quel beau cadeau pour le lobby de l'assurance! Tout un coup dur pour le réseau public en grave pénurie de main-d'œuvre. Combien de nos médecins, de nos infirmières, de nos préposés-es, de nos techniciennes et de nos techniciens seront recrutés par les cliniques privées pour faire fonctionner ce nouveau *business* de la santé.

Il y a urgence en la demeure. Le 1^{er} janvier 2009, c'est demain. De tout cela, le Parti libéral ne dit rien durant cette campagne électorale. Ce règlement ouvre la porte à la multiplication d'hôpitaux privés et à l'instauration d'un régime d'assurance maladie privé. Il s'agit de la pire imposture et du pire recul imposé par les libéraux.

Nous devons obtenir des engagements clairs selon lesquels ce règlement sera abrogé et nos lois resserrées.

Le Parti québécois a annoncé son intention de supprimer ce règlement. Québec solidaire veut mettre un frein à toute forme de privatisation.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, lors de son allocution au conseil confédéral extraordinaire sur les élections provinciales



La santé : enjeu n° 1 des Québécois

La santé demeure l'enjeu le plus important pour les Québécoises et les Québécois, selon un sondage Léger Marketing. Jean Charest a beau dire qu'il milite pour un système de santé public fort, c'est lui-même qui a répété trois fois plutôt qu'une à *Tout le monde en parle* que le gouvernement libéral allait appliquer 60 % du rapport Castonguay, rapport que plusieurs considèrent tabletté !

Dévoilé en février dernier, ce rapport veut permettre aux médecins de pratiquer à la fois dans le privé et le public, favoriser l'expansion de l'assurance maladie privée, des tarifications et des projets pilotes de gestion privée d'établissements de santé. Malgré la réaction initiale du gouvernement Charest laissant croire au rejet du rapport, on a découvert rapidement qu'au contraire, plusieurs mesures sont mises en chantier : projets de faire des agences de santé et de services sociaux des acheteuses de services, pratiques de gouvernance qui font reculer la participation de la population aux décisions, projets de partenariat public-privé, etc.

Le gouvernement libéral a poursuivi, et même accéléré, son virage vers le privé. Plutôt que de trouver des solutions publiques aux problèmes d'accessibilité, le ministre Couillard a donné son appui au projet de la direction de l'hôpital du Sacré-Cœur de transférer des patients en chirurgie à la clinique privée RocklandMD de Montréal.

Par ailleurs, alléguant d'hypothétiques économies, le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a multiplié les annonces à l'égard des mégaprojets des centres hospitaliers universitaires. Après les projets de construction du CHUM et du CUSM en mode PPP, il envisage maintenant la même formule pour Sainte-Justine et l'Hôtel-Dieu de Québec. Pendant ce temps en Montérégie, un premier projet PPP de CHSLD confie la construction, l'entretien, la gestion et même la prestation des soins au partenaire privé, une première, et tout cela, sans l'application des conventions collectives du secteur public !

La modernisation des centres hospitaliers universitaires et le développement des CHSLD se trouvent ainsi gérés dans une perspective marchande, qui place l'intérêt des milieux d'affaires avant la recherche de solutions publiques aux défis du réseau public québécois de santé et de services sociaux. Sans mandat de la population, les PPP entraînent déjà de coûteux reports d'échéancier, qui minent la confiance des professionnel-les de la santé et de la population, et retardent l'arrivée des gains d'accès aux services.

L'enjeu de la santé ne doit pas être évacué de la présente campagne électorale, comme semble le souhaiter le Parti libéral, qui a lamentablement échoué à livrer la marchandise au cours de ses deux mandats. Devant les pressions grandissantes des partisans du privé, la CSN souhaite que les partis politiques exposent clairement leurs intentions à l'égard de la préservation et de la consolidation du réseau public de santé et de services sociaux. Pour nous, le prochain gouvernement doit renverser la vapeur et respecter le message des Québécoises et des Québécois qui veulent garder leur système de santé public.

Prenez connaissance de la plate-forme électorale de la CSN au www.csn.qc.ca.



L'hôpital du Sacré-Cœur songe à renouveler son contrat avec la clinique privée RocklandMD pour une période de cinq ans.